

PS MIGRANT-ES SUISSE

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DU 24 JUIN 2023

Samedi 24 juin 2023, de 10 h 15 à 15 h 00

Kirchegemeindehaus (maison de paroisse) Markus, Tellstrasse 35, 3011 Berne (grande salle, 1er étage)

Présidence : Mustafa Atici

Procès-verbal : Seline Arnold

Personnes présentes : selon la liste de présence

Excusée : Grazia Tredanari (comité directeur) et autres

1 MOTS DE BIENVENUE ET DISCOURS DE MUSTAFA ATICI, PRÉSIDENT DU PS MIGRANT-ES SUISSE

Mustafa Atici (président du PS Migrant-es) adresse quelques mots de bienvenue à toutes les personnes présentes à la Conférence et remercie le comité directeur de son aide dans l'organisation de notre réunion. Il remercie en particulier Lara Eigenmann. En tant que secrétaire, celle-ci a fourni un travail précieux pour le PS Migrant-es au cours des derniers mois. Il lui souhaite par la même occasion un joyeux anniversaire.

2 OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

a) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Mustafa propose qu'exceptionnellement, non seulement les délégué-es, mais aussi tous les membres présents du PS Migrant-es puissent participer aux votes et aux élections lors de la Conférence d'aujourd'hui.

La proposition est adoptée à l'unanimité par les délégué-es.

b) Confirmation du bureau électoral

Le bureau électoral est composé d'Annelise da Silva Canavarro et de Mesken Kahraman, qui font également office de scrutatrices.

Elles sont confirmé-es par acclamation.

c) Approbation du règlement d'organisation (annexe 1) et du règlement électoral (annexe 2)

Le règlement d'organisation et le règlement électoral sont approuvés à l'unanimité.

d) Approbation du procès-verbal de la Conférence des délégué-es du 5 novembre 2022 (annexe 3)

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et fait l'objet de chaleureux remerciements.

3 ÉLECTIONS

- a) Confirmation des nominations a posteriori pour les délégué-es participant à la Conférence des délégué-es du PS Migrant-es Suisse (annexe 4)

Souaibou Barry est confirmé par acclamation comme délégué du canton de Vaud.

- b) Élections (annexe 5)

- I. Quatre délégué-es libres appelé-es à participer à la Conférence des délégué-es du PS Migrant-es Suisse

Silvina Dias Rodrigues a déjà été élue. En conséquence, quatre sièges sont encore disponibles. Trois candidat-es se sont présenté-es. Comme cela ne permet pas de respecter la règle statutaire des 40 % par sexe, Mustafa demande aux personnes présentes d'accepter la proposition de suspendre temporairement cette règle. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les candidat-es Mehmet Oruçlar, Bret Simner (par Isi Fink von Heeren) et Murat Sertdemir se présentent. Mehmet Oruçlar est déjà délégué pour le PS Migrant-es Argovie et ne peut donc pas se présenter en plus comme délégué libre. Samira Altin se porte candidate spontanément.

Samira Altin, Bret Simner et Murat Sertdemir sont élu-es délégué-es par acclamation.

L'un des cinq sièges de délégué-e libre reste donc vacant.

- II. Nos douze délégué-es au Congrès du PS Suisse

Le PS Migrant-es Suisse peut envoyer douze délégué-es au Congrès du PS Suisse. Sont candidat-es : Isi Fink von Heeren, Murat Sertdemir, Mohamed Abdoullahi, Rodolfo Sinopoli (absent), Cornelia Hahnas (absente), Sara Boccafogli, Emmanuel Deonna (absent), Souaibou Barry et Igor Bezinarevic (absent).

Les neuf délégué-es sont élu-es par acclamation.

Silvina Dias Rodrigues, Rojda Candan et Nouri Shawkat se présentent spontanément pour les trois sièges restants.

Les trois délégué-es sont élu-es par acclamation.

Annelise da Silva Canavarro, Kosta Papa, Dario Natale et Mesken Kahraman sont élu-es délégué-es suppléant-es.

4 CAMPAGNE ÉLECTORALE DU PS MIGRANT-ES EN VUE DES ÉLECTIONS NATIONALES 2023

- a) Informations sur les activités relatives aux élections nationales 2023

Dans sa remarque introductive, Mustafa Atici met en évidence le fait que la Suisse est un pays multiculturel qui doit être organisé en conséquence. La Suisse doit démontrer encore plus d'ouverture et de tolérance, ce qui n'est pas facile avec une majorité bourgeoise au Parlement. D'où la nécessité de l'existence et de l'action du PS Migrant-es, dont les membres s'engagent pour ces deux valeurs. Une possibilité de concrétiser un tel engagement (avec ou sans passeport suisse) est offerte par les apéros politiques.

Les élections de l'automne prochain seront décisives, raison pour laquelle nous devons dès maintenant soutenir et renforcer les partis cantonaux dans leur lutte pour un monde social et juste.

- b) Comptes rendus des apéros politiques

Najat Kadib évoque l'organisation de l'apéro politique dans le canton de Vaud. Celle-ci s'est révélée un brin compliquée, car il n'existe pas de section du PS Migrant-es canton de Vaud, mais seulement une commission. Malgré cela, cet événement a pu être mis sur pied avec succès.

Halua Pinto de Magalhaes rend compte d'un apéro politique organisé par le PS Migrant-es Berne. Tamara Funicello a honoré l'événement de sa présence, ce qui a permis de mobiliser des personnes diverses pour y participer. L'apéro a été perçu comme quelque chose de très agréable et Halua recommande expressément cette forme d'apéro politique.

Mustafa Atici a lui aussi déjà participé à plusieurs apéros politiques du PS Migrant-es Bâle-Ville. Il a notamment trouvé la possibilité de se mettre et de coopérer en réseau particulièrement attrayante.

c) Questions et discussion

Il est rappelé que pour l'organisation de tels apéros politiques, il est possible de solliciter le soutien du PS Migrant-es et du PS Suisse.

PAUSE

5 RÉSOLUTION SUR LES MESURES CONTRE LES MUTATIONS GÉNITALES FÉMININES (MGF)

a) Présentation de la résolution par le groupe de travail ad hoc (annexe 6)

Mesken Kahraman présente la résolution contre les mutilations génitales féminines (MGF) au nom du groupe de travail. Celui-ci a remanié et raccourci la résolution, conformément aux souhaits exprimés lors de la conférence annuelle.

La résolution est d'autant plus importante que la mise en œuvre des exigences politiques (par exemple, davantage de centres d'accueil pour les personnes concernées) est très lente, alors même qu'entre-temps, de nombreuses jeunes filles doivent endurer ces pratiques et souffrir de leurs conséquences. Jusqu'à présent, la responsabilité principale en cas de suspicion de MGF était généralement laissée aux enseignant-es, qui n'étaient toutefois guère formé-es à cet effet. Cela doit changer. En outre, la résolution demande un échange avec les familles des pays concernés. Lors d'un entretien, les parents doivent ainsi être informés des lois en vigueur en Suisse et apposer sur papier une signature sur une base volontaire. Cette mesure vise à protéger l'intégrité des jeunes filles.

b) Allocution de Bella Glinski

Dans son allocution, Bella Glinski, directrice du centre d'accueil de Suisse orientale et du Liechtenstein contre l'excision, s'est expressément prononcée en faveur de la résolution. Bien que plus de 27 000 jeunes filles soient concernées par les MGF en Suisse, l'approche de cette thématique manque de professionnalisme et d'offres. Bella Glinski s'engage notamment pour la prévention par l'information et la sensibilisation des personnes concernées et de leurs proches, afin que cette violation des droits humains soit reléguée au passé.

c) Questions, discussions et adoption

Josiane Jemmely (présidente de la communauté africaine des Montagnes neuchâteloises et députée au Grand Conseil neuchâtelois) se prononce expressément en faveur de cette résolution. Depuis 2009 déjà, elle s'engage avec le Parti socialiste neuchâtelois pour une plus grande sensibilisation et information sur le sujet et demande un renforcement des lois sur les mutilations génitales féminines.

Mohamed Abdoullahi (membre du comité directeur) fait remarquer que les pères et les hommes en général doivent eux aussi être impliqués dans l'approche et la gestion de ce thème important.

Reconnaissant l'importance et le caractère émotionnel du sujet, la direction propose d'en discuter plus en détail et d'en déduire des actions politiques lors d'une réunion prévue à cet effet. Mesken est chargée d'élaborer des propositions avec son groupe de travail.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6 GROUPE DE TRAVAIL

a) Discussions en groupes de travail sur divers sujets

Les personnes présentes se répartissent en deux groupes en fonction de leurs intérêts respectifs, afin de discuter des thèmes suivants en groupes de travail :

- Peter Hug/Annelise da Silva Canavaro : statut de séjour et bourses (annexe 7)
- Mesken Kahraman : mise en œuvre de la résolution sur les MGF (annexe 6)

b) Présentation de la résolution « Bourses pour toutes et tous » (annexe 7)

Peter Hug présente la résolution « Bourses pour toutes et tous » et souligne que le système actuel des bourses présente d'énormes défauts. Ainsi, les montants consacrés à la formation par rapport à l'ensemble des dépenses de formation en Suisse sont les deuxièmes plus bas en comparaison européenne. En outre, ces mécanismes favorisent l'inégalité des chances (déjà) existante et empêchent la mobilité sociale. Il est urgent de renouveler le concordat sur les bourses d'études adopté par 22 cantons en 2009 et d'augmenter les normes minimales du concordat. Ainsi, les personnes ayant un faible niveau de formation, celles qui n'ont pas de passeport suisse et les adultes suivant une deuxième formation ou une reconversion professionnelle pourront à l'avenir elles aussi bénéficier d'une bourse. Aujourd'hui, pour pouvoir bénéficier d'une bourse, il faut avoir séjourné pendant cinq ans avec un permis de type B.

c) Présentation des résultats des groupes de travail

Statut de séjour et bourses d'études :

Les structures qui sous-tendent les mécanismes de décision en matière de bourses et de statut de séjour sont clairement racistes. De plus, ces structures renforcent les inégalités sociales déjà existantes. En outre, la résolution est importante parce que les personnes concernées n'ont pas de lobby politique fort et doivent être soutenues en conséquence.

Mise en œuvre de la résolution sur les MGF

Des politicien-nes engagé-es, mais aussi des juristes et des expert-es doivent être invité-es au colloque prévu. Il s'agit de montrer ainsi la base juridique en vigueur dans les cantons suisses et d'essayer de l'uniformiser ou de poser des exigences au niveau national. L'ONU doit également être impliquée, car un engagement national seul ne suffit pas. Pour la mise en œuvre du colloque, on dépend du soutien financier du PS et/ou de dons. Le colloque doit également faire l'objet d'une couverture médiatique, qui devra traiter le sujet avec tout le respect et toute la sobriété qui lui sont dus.

7 RÉSOLUTION « BOURSES POUR TOUTES ET TOUS »

Questions, discussions et adoption

La résolution est approuvée à l'unanimité. Le comité directeur est chargé de préparer une campagne de mise en œuvre.

8 INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS EN COURS

a) Initiative de l'association Action Quatre Quarts

Isi Fink von Heeren informe sur l'initiative populaire fédérale de l'association Action Quatre Quarts. Cette association demande une réforme du droit de naturalisation – un droit à la fois uniforme et moderne, exempt d'arbitraire et de discrimination, et un droit à la naturalisation après 5 ans de résidence et de casier judiciaire vierge.

Les personnes présentes sont invitées à récolter des signatures pour l'initiative populaire fédérale « Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie) », car ce sujet doit absolument être soumis à discussion dans la société en général.

b) Demande : « Office des migrations » au lieu de « Police des étrangers »

Dimitris Sarisavas a présenté cette demande dans le cadre du processus de la conférence. La proposition est soutenue par l'assemblée. Halua Pinto de Magalhaes signale que le groupe socialiste siégeant au Conseil municipal de Berne a également déposé une telle demande récemment.

c) Informations : succès d'étape pour notre campagne « La pauvreté n'est pas un crime ».

Peter Hug nous annonce que nous avons remporté un franc succès avec notre pétition « La pauvreté n'est pas un crime ». Sans sa pression politique, le Conseil des États n'aurait pas approuvé l'initiative parlementaire de Samira Marti visant à ce qu'après une période de protection de dix ans, personne ne puisse voir son statut de séjour rétrogradé ou même être expulsé en raison de la perception de l'aide sociale. Mais il reste encore beaucoup à faire : la loi doit maintenant être modifiée en conséquence, ce qui peut prendre des années. De plus, le lien entre la perception de l'aide sociale et les chances de naturalisation reste malheureusement d'actualité.

d) Informations provenant des cantons, des sections et des partis frères

Dario Natale donne des informations sur la collaboration entre le PS et la section suisse du Partito Democratico et souligne l'importance de cette collaboration. Il remercie en particulier le PS pour la campagne électorale qu'il a menée en Suisse en faveur des candidat-es du Partito Democratico.

Mohamed signale que le PS Migrant-es de Bâle-Campagne est actuellement en cours de constitution. Le comité nouvellement créé s'efforce d'organiser des apéros politiques et de développer la section.

Peter Hug fait remarquer qu'une mise en place de sections est également en cours dans les cantons de Lucerne et de Fribourg, ce dont la Conférence des délégué-es ne peut bien sûr que se féliciter.

9 DIVERS

-

La Conférence est déclarée close à 15 heures.